

ACADÉMIE DE POITIERS

ÉTABLISSEMENT : LYCÉE CAMILLE GUÉRIN

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2017-2018

Numéro de séance : 1 – 28 septembre 2017

Date de convocation : 12 septembre 2017

Présidence de : Monsieur BEUCHOT Philippe

Quorum : 15

Nombre des présents : 15/16

Nombre d'absents excusés : 7

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision
Avis
Vote
Extrait
Motion

Page

Numéro
d'acte

Pièces jointes

Désignation

N°

I – Approbation du PV de la séance du 26 juin 2017 et de l'ordre du jour de la séance du 28 septembre 2017

Approbation du PV du CA du 26 06 2017
Ordre du jour du CA du 28 09 2017Vote
Vote3
3

PV CA 26/06/2017

1

II – Vie de l'établissement

1 – Bilan de l'année scolaire 2016/2017
2 – Structure arrêtée et effectifs 2017/2018
3 – Difficultés de rentrée
4 – Calendrier prévisionnel
5 – Sécurisation des accès3
4
5
6
6

Calendrier

2

III – Affaires financières

1 – Décisions budgétaires modificatives
2 – Contrats et conventions
3 – Ajustements concessions logements
4 – Actes
5 – Dates de fermeture établissement
6 – Voyages et sorties scolairesVote
Vote
Vote
Vote
Vote6 3
7 4/5/7/8
7 2
7 1/6/9/11
8
8 10FRM, DBM, Analyse financière
Contrats et conventions
Etat des concessions
Actes3,4,5
6,7
8
9,10,11

Voyages et sorties scolaires

12

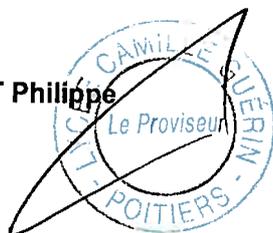
IV – Questions diverses

8,9

Signatures :

Le Président

M. BEUCHOT Philippe



La Secrétaire

Mme DARRACQ Delphine

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 28 septembre 2017

Qualité		Titulaires	Invités/Suppléants						
			P	A	E				
Administration	Chef d'établissement	Nom-Prénom M. BEUCHOT Philippe	X						
	Adjoint	Mme BABIN Delphine	X			Mme GADET Manuèle		X	
	Gestionnaire	M. PEYCLI Alain	X						
	CPE	M. ALBERT Didier		X					
Élus locaux	Collectivité de rattachement	Mme MONCOND'HUY Léonore		X					
	Groupement de commune	M. SOL Gérard		X					
	Commune siège	Mme BALLON Clothilde		X					
	Collectivité de rattachement	M. TIRANT Benoît			X				
Personnalité qualifiée									
Total			3	4	1		0	0	1
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme TOCHON Viviane	X						
		Mme NIEUTEN Gloria	X						
		Mme LAURENT-AURIOL Ingrid		X		Mme DARRACQ Delphine	X		
		Mme LAGACHE Mathilde		X		Mme RUMMEL Eike	X		
		Mme BOUET-PRANGERE Christiane		X		Mme COUTANT Monique	X		
		M. BOUTIN Marc			X	Mme THOMAS-BOURREAU Edwige		X	
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Mme TEMPLERAU Sylvie	X						
		Mme BÉLIARD Catherine	X						
		Mme GENAIVRE Isabelle	X						
Mme BOUILLY Martine	X								
Total			6	3	1		3	0	1
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	Mme BIROCHEAU Muriel	X						
		Mme PIRONNET Valérie	X						
		M. BOUYER Jean		X		M. LE ROUX André		X	
		Mme LE BIGOT Valérie	X			Mme THINON-LARMINACH Murielle		X	
		M. MÉHEUX-DRIANO Yann	X						
	Élèves	M. BOURGOIN Pierre-Alain		X					
		Mme BERTRAND Victoire		X					
		Mme BONNIN Adèle		X					
		M. PRUVOST Jean			X				
		M. BRISSON Ulysse		X					
Total			4	5	1		0	0	2

M. le Proviseur ouvre la séance à 18h10.

15 membres sont présents. Un parent d'élève arrive à 18h20.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration est déclaré ouvert.

Désignation de la secrétaire de séance : Mme DARRACQ Delphine

I. Approbation du PV de la séance du 26 juin 2017 et de l'ordre du jour de la séance du 28 septembre 2017

1.1 Approbation du PV de la séance du 26 juin 2017

Annexe 1 : PV CA 26/06/2017

Le PV du CA du 26 juin 2017 est adopté à l'unanimité.

Vote approbation du PV de la séance du 26 juin 2017

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

1.2 Approbation de l'ordre du jour du conseil d'administration du 28 septembre 2017

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Vote approbation de l'ordre du jour du 26 juin 2017

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

II. Vie de l'établissement

2.1 Bilan de l'année scolaire 2016/2017

Résultats du baccalauréat 2017

Filière	Taux de réussite	Mentions (parmi les reçus)	Taux de réussite 2016
ES	81,58%	67,74%	91,43%
L	100,00%	82,93%	94,12%
S	93,45%	63,69%	92,90%

Attention, il s'agit des résultats des élèves ayant passé le baccalauréat au mois de juin. Ces chiffres n'intègrent pas les résultats des élèves ayant passé le baccalauréat au mois de septembre.

16% de mentions TB

Les résultats sont en deçà du taux attendu qui est de 98% pour notre établissement, toutes filières confondues.

M. le Proviseur rappelle que cette constatation « n'est pas une remise en cause du travail fourni par les collègues ». Comment faire pour que cette situation ne se renouvelle pas ?

M. le Proviseur évoque une piste qui pourrait expliquer ces résultats : l'absence de filière STMG jusqu'à l'an dernier. Certains lycéens faibles ont été maintenus dans les filières générales, sans en avoir le niveau. L'ouverture de cette filière permettra peut-être de mieux répondre aux attentes de formation de certains élèves.

Cette année, les résultats en ES sont plus faibles que les autres années. Mme Coutant rappelle que les résultats au baccalauréat 2017 ont été plus faibles sur le plan national pour cette filière.

Mme Tochon constate que les bons résultats de la filière L peuvent être dus, pour partie, à des groupes plus petits pour une partie de leur formation.

M. le Proviseur précise qu'il en a fait l'expérience dans un établissement précédent. Ils avaient alors diminué la taille des groupes de seconde, mais les résultats au baccalauréat n'ont pas été meilleurs pour cette génération d'élèves.

Résultats aux concours 2017

De bons résultats cette année. Une bonne réussite aux concours d'entrée aux écoles de commerce depuis la filière littéraire. Pas d'admission cette année à l'ENS en littéraire.

Plusieurs étudiants ont été admis dans les écoles de vétérinaire.

En scientifique, toujours de bons résultats (y compris à l'ENS)

Orientation post seconde

Filière	L	ES	S	STMG
2017	7,00%	25,10%	50,20%	11,10%
2016	11,90%	21,90%	52,20%	5,20%

Orientation vers d'autres 1ères : 4,1% (3,7% en 2016)

Voie professionnelle : 1,9% (3,3% en 2016)

Redoublement : 0% (1,9% en 2016)

On peut noter une baisse de l'orientation vers la 1ère L. Cette baisse a été partiellement compensée par l'arrivée de nouveaux élèves en première.

La réorientation vers la voie professionnelle est compliquée car les élèves de troisième sont prioritaires. Il devient alors très difficile de leur trouver une place, ou alors dans des filières qui ne les intéressent souvent pas.

2.2 Structure arrêtée et effectifs 2017/2018

Secondaire

Seconde : 311 élèves (313 en 2016), 9 divisions

Première : 310 élèves (260 en 2016), 10 divisions : 3 ES, 1 L, 5 S, 1 STMG

Terminale : 283 élèves (288 élèves en 2016), 10 divisions : 3 ES, 2 L, 5 S, 1 STMG (dont une classe L/ES)

Total secondaire : 904 élèves (861 en 2016)

Le nombre d'élèves peut influencer sur le nombre d'ASSEDU et de CPE. Cependant, nous sommes encore très éloignés du barème requis pour obtenir un autre poste d'ASSEDU ou de CPE. Les CPE et ASSEDU du côté CPGE font partie de la dotation globale du lycée mais le rectorat estime que l'enseignement supérieur ne nécessite pas de CPE ni d'ASSEDU. A l'avenir, il faudra peut-être revoir l'organisation.

Mme Darracq rappelle que leur présence est importante en CPGE.

CPGE

La structure est stable.

1^{ère} année : 322 élèves (328 en 2016) et 7 divisions : 1 L, 1 ES, 2 BCPST, 2 MPSI, 1 PCSI

2^{ème} année : 295 élèves (287 en 2016) et 8 divisions : 1 L, 1 ES, 2 BCPST, 1 PCE, 2 MP(MPE et MP), 1 PSIE

Total CPGE : 617 (615 en 2016)

Total lycée : 1521 élèves (1476 en 2016)

2.3 Difficultés de rentrée

Suite au rassemblement des élèves le lundi 18 septembre, l'équipe de direction a reçu les élèves ainsi que des parents d'élèves.

Les revendications des élèves portaient sur :

- le manque de fluidité de la file au restaurant scolaire

M. Peycli indique qu'il y a moins d'attente qu'en début d'année puisque les élèves (notamment ceux du collège) se sont habitués au rythme de la file et sont donc plus efficaces.

- le manque de choix et de la quantité servie

M. Peycli invite tout volontaire à participer à la commission de restauration avec le chef et des représentants de la Région. Il précise que les élèves peuvent avoir du « rab » (sauf mardi dernier où il y a eu une erreur de commande). Il peut y avoir des aléas ou des erreurs dans la prévision des effectifs, mais globalement, il n'y a pas de problème. Le choix adopté est de ré-alimenter de manière aléatoire les rayons par séquence de 20 min (en entrées chaudes et en entrées froides et dans divers desserts) de manière à ce que l'offre à 13 h soit aussi large qu'à 12 h.

De plus en plus d'élèves demandent des menus végétariens, sans gluten.... Il est trop compliqué de répondre à la demande.

M. Peycli conclue en rappelant que les parents sont les bienvenus pour y manger et venir voir comment fonctionne le restaurant. Il suffit de le prévenir dans la matinée même.

- les effectifs et sa structure

Il y a eu des modifications importantes de la structure du rectorat tout l'été :

- 1 dédoublement en espagnol et en allemand
- fluctuation des effectifs (entre 27 et 37) en 1^{ère} STMG
- section ES modifiée

Les moyens donnés par le rectorat ont été tardifs et incomplets. Les moyens donnés ne suffisent pas à absorber les heures. Il a alors fallu revoir les choix pédagogiques décidés en février 2017.

- moyens en février : 1821,5 h (dont 261 HSA)
- moyens en septembre : 1847,5 h (dont 259 HSA)

Ce différentiel de 26 h ne suffit pas pour les modifications de structure imposées : 1 première L en moins, une première ES en plus, 1 dédoublement en 1^{ère} STMG, 1 TL en plus, 1 TES en plus, une spécialité en STMG en plus.

La DHG permet juste la mise en place des horaires réglementaires mais ne permet plus l'ensemble des choix pédagogiques actés en février sur la marge de manœuvre de l'établissement. Les évolutions de structure ne sont pas accompagnées de suffisamment de moyens.

En parallèle, certains choix de février nous desservent.

Exemple : un BMP de 3 h a été demandé en allemand et a été accordé. Ces heures ne sont cependant pas utilisées aujourd'hui avec la nouvelle structure.

M. Beuchot se pose la question de l'utilité du travail sur la DHG en février.

Mme Coutant préfère que ce travail soit fait, même s'il faut retravailler sur la DHG en juin pour réajuster les choix.

- les emplois du temps

M. Beuchot rappelle que les emplois du temps sont provisoires. Cela laisse le temps à l'administration d'effectuer des ajustements si nécessaire.

Les emplois du temps ont été recommencés dans un premier temps le 26 août 2017 à cause des changements de structure et en fonction des moyens alloués.

Pour les améliorer, il a été nécessaire de tout recommencer. Les équipes pédagogiques n'ont pas été modifiées. Par contre, il a été nécessaire de changer 3 élèves de classe.

Cette version est globalement meilleure que la précédente, avec moins d'heures de permanence pour les

élèves. Les emplois du temps des enseignants sont également globalement meilleurs, notamment en langues.

Mme Templereau pense qu'il aurait été judicieux d'alerter les personnels des modifications importantes des emplois du temps et d'en expliquer les raisons.

M. le Proviseur avait écrit la mention « provisoire » dans sa présentation.

M. le Proviseur précise que certains collègues ont été odieux, même injurieux.

Mme Templereau demande à l'administration de comprendre également certaines de ces réactions très vives.

Au final, les lycéens n'ont pas bloqué le lycée lors du mouvement lycéen. Lors des échanges avec la direction, les élèves ont été particulièrement courtois, compréhensifs et constructifs.

Quelques parents ont été particulièrement odieux.

2.4 Calendrier prévisionnel de l'année scolaire 2017/2018

Annexe 2 : calendrier

2 erreurs de date ont été relevées et modifiées (vendredi 13 octobre et non lundi 13 octobre et jeudi 21 décembre et non jeudi 23 décembre)

Les réunions de coordonnateurs de disciplines n'ont pas encore été prévues.

Le CA du 30 novembre concernera le budget.

En ce qui concerne la semaine du mardi 8 mai et du jeudi de l'Ascension (10 mai), Mme Rummel demande s'il ne serait pas possible de prévoir d'ores et déjà une organisation des jours travaillés plus efficace, compte tenu des absences prévisibles, notamment des élèves internes. Le calendrier de cette semaine a par exemple été changé dans les académies de Rennes et d'Orléans-Tours.

M. Beuchot répond que le calendrier scolaire n'est pas de la compétence d'un établissement. Seule la rectrice peut faire une demande auprès du ministère, ce qui n'a pas été le cas.

2.5 Sécurisation des accès

Les portails sont sécurisés (accès avec la carte). Il y a parfois des problèmes de dysfonctionnement, par exemple si quelqu'un demande l'ouverture avec le badge et qu'en même temps une voiture cherche à sortir.

Pour les élèves, en cas de retard, l'administration ouvre. A terme, la vie scolaire ouvrira aux élèves qui auront besoin de sortir pour honorer un rendez-vous (médical par exemple).

III. Affaires Financières

Annexe 3 : document de travail – fonds de roulement mobilisable

3.1 Décisions budgétaires modificatives pour vote et présentation DBM pour information

Annexe 4 : DBM n°7

Annexe 5 : analyse financière – fonds de roulement mobilisable

Les STMG bénéficient de la taxe d'apprentissage. En prévisionnel, elle avait été fixée à 1 000 €. Elle est en fait de 4 626,23 €, d'où une DBM de 3 626,23 €.

Mme Templereau demande s'il serait possible de faire un contrat de prêt pour des élèves ayant un besoin particulier (PAI) des deux anciens portables de l'administration.

M. Beuchot n'y voit pas d'inconvénient.

3.2 Contrats et conventions

Annexe 6 : formulaire de demande d'accueil d'une résidence d'éducation artistique longue

Annexe 7 : convention Unis-Cité

- Convention comédie Poitou-Charentes

Vote pour la convention avec La Comédie Poitou-Charentes

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

Acte administratif n°8

- Convention résidence d'artiste longue

Partenariat avec une EHPAD et la maison de la Gibauderie.

L'établissement accueillera l'artiste pendant 4 mois.

Vote pour la convention de la résidence d'artiste

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

Acte administratif n°4

- Convention pour l'hébergement de l'artiste en résidence

Vote pour la convention avec l'artiste

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

Acte administratif n°5

- Convention Unis-Cité : Service civique

Reconduction de la convention de l'année précédente. 3 personnes 2 fois par semaine seront présentes dans l'établissement pour sensibiliser les élèves et les personnels au développement durable et à la chasse au gaspillage. Ils reconduisent la commission Développement Durable.

Vote pour la convention Unis-Cité

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

Acte administratif n°7

3.3 Ajustements concessions de logements

Annexe 8 : mise à jour de l'état des concessions de logement

M. Peycli tient à souligner le travail remarquable qu'a pu réaliser Mme Monique Brugiroux dans l'établissement. Elle a été une collaboratrice très appréciée qui fait preuve pendant plus de 10 ans d'un investissement sans faille. Suite à ses problèmes de santé, elle a été déclarée inapte au travail au mois de juin. Sa remplaçante Mme Sicart a été nommée au mois de juillet. La personne qui devait prendre l'appartement (décision d'affectation du mois de juin) n'est pas intéressée. En revanche, Mme Sicart souhaite habiter cet appartement.

Vote pour la nouvelle affectation du logement 7 à Mme Sicart

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

Acte administratif n°2

3.4 Actes du CA

Annexe 9 : marché de location/maintenance de photocopieurs

Annexe 10 : tarifs des dégradations en résidence et internat

Annexes 11 et 11 bis : tarifs 2018 et tarifs hébergement 2018

- Avenant marché photocopieurs

Le module d'agrafage sera installé dans le photocopieur de la salle des professeurs du bâtiment B.

- Tarifs des dégradations 2018

- Tarifs 2018

Maintien des tarifs 2017 en 2018

- Remboursement en cas d'absence à un voyage

Les voyages sont remboursés pour désistement uniquement en cas de force majeure.

Vote pour les actes du CA
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16
Actes administratifs n°1, 6,9 et 11

3.5 Dates de fermeture de l'établissement (coupure du chauffage)

Les vacances des agents seront en décalé par rapport à celles des enseignants et des élèves aux vacances de Noël et d'hiver. Ainsi, le chauffage pourra être remis 2 jours avant la rentrée des élèves.

Pour les congés de la Toussaint, il est trop tard, les congés ont déjà été posés par les agents.

3.6 Voyages et sorties scolaires

Annexes 12 et 12 bis : projets présentés et budgets voyages et sorties

Vote pour les voyages et sorties scolaires
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16
Acte administratif n°10

IV. QUESTIONS DIVERSES

Aménagement laboratoire de langues, espace professeur, salles de réunion

M. Beuchot explique que l'idée est de récupérer la salle A026 (par exemple pour l'espace reprographie) et de repenser l'espace professeur pour récupérer la grande salle des professeurs et la restructurer en salle de réunion. La salle A001 deviendrait alors le laboratoire de langues.

Interrogation sur les postes, les modifications de structure et le nombre d'heures attribuées par le rectorat.

Combien nous manque-t-il d'heures ?

Réponse faite pendant le CA.

Comment pouvons-nous améliorer la communication au sein de l'établissement ?

Ce sera une ligne de travail du projet d'établissement.

Les dotations en équipements

Qu'en est-il pour la salle A et le matériel mobile ?

La salle A115 n'est toujours pas équipée. Les ordinateurs ne fonctionnent pas. Seul le poste professeur et le vidéoprojecteur fonctionnent. Il faut également régler le problème du Wifi et de l'armoire pour ranger les ordinateurs portables.

En salle A114 et A103, les ordinateurs professeurs ne fonctionnent pas. Ils ne reconnaissent pas les clés USB et ne se connectent pas à internet. Il n'est donc pas possible de travailler avec ni de faire l'appel sur Pronote.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur clôt la séance.